

## **1. Champ d'application**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après, les « CGV ») gouvernent de plein droit toute commande et vente de produits de la gamme LuminoKrom (ci-après, les « Produits ») par OLIKROM SAS. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande de Produits par l'acheteur. Les CGV sont envoyées à tout acheteur en annexe de tout devis d'OLIKROM SAS et mises à disposition sur le site Internet [www.luminokrom.com](http://www.luminokrom.com). L'acheteur déclare avoir pris connaissance des CGV avant de passer sa commande. Toute commande vaut donc acceptation sans réserve par l'acheteur des CGV qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par OLIKROM SAS. L'acheteur s'engage vis-à-vis d'Olikrom SAS à imposer le respect des présentes à tout tiers qu'il chargerait ou mandaterait aux fins d'utiliser les Produits et à tout client en cas de revente des produits.

## **2. Commande**

Toute commande, pour être prise en compte par OLIKROM SAS, doit être passée par écrit (format email, télécopie ou papier) ou en ligne. Pour les commandes passées par écrit, la commande résulte de l'envoi d'un bon de commande par l'acheteur après réception d'un devis établi par OLIKROM SAS. Pour les commandes passées en ligne, la commande résulte d'une validation en ligne sur le site Internet [www.luminokrom.com](http://www.luminokrom.com). Toute commande parvenue à OLIKROM SAS est réputée ferme et définitive. La vente n'est réputée conclue qu'à la date d'acceptation de la commande par OLIKROM SAS qui se matérialise par l'établissement d'une confirmation de commande par OLIKROM SAS ou à défaut par l'établissement et l'envoi d'une facture. OLIKROM SAS peut refuser d'exécuter toute commande, pour un motif légitime, mais s'engage toutefois à en informer l'acheteur dans les meilleurs délais.

## **3. Mise à disposition, livraison et transport**

### **(i) Transfert des risques**

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, la livraison s'effectuera selon l'Incoterm *ex works* à l'usine OLIKROM, 2 avenue de Canteranne, 33600 Pessac, dans sa dernière version publiée à la date de la commande. Les risques portant sur les Produits sont transférés à l'acheteur à compter de la date de mise à disposition des Produits à l'usine. Toutefois, si OLIKROM SAS a la qualité d'expéditeur en ce qu'elle mandate le transporteur et a la charge des opérations de chargement, elle assumera alors les risques de perte ou de dommage liés à l'exécution défectueuse des opérations de chargement.

### **(ii) Délai de mise à disposition ou de livraison**

Sauf conditions expresses, tout délai de mise à disposition ou de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie. Le dépassement de ces délais ne peut donner lieu à aucune retenue ou indemnité. Ces délais sont en outre de plein droit suspendus par tout événement indépendant du contrôle d'OLIKROM SAS et ayant pour conséquence de retarder la livraison. En toute hypothèse, la livraison dans le délai ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de toutes ses obligations à l'égard d'OLIKROM SAS sur l'ensemble des commandes réalisées. Dans l'hypothèse où l'acheteur prend réception des Produits commandés à l'usine, il dispose d'un délai de 7 jours maximum à compter de la réception de l'avis de mise à disposition adressé par tout moyen par OLIKROM SAS à l'acheteur pour enlever les Produits. Passé ce délai, OLIKROM SAS pourra de plein droit résilier la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du Code civil et l'acheteur sera redevable du préjudice subi par OLIKROM SAS du fait de ce retard. Lors de la réception des Produits à l'usine, l'acheteur doit vérifier la conformité des Produits livrés aux Produits commandés et l'absence de vice apparent. Si aucune réclamation ni réserve n'est formulée à ce titre par l'acheteur au jour de la réception des Produits, lesdits Produits ne pourront plus être ni repris ni échangés, en application des dispositions de l'article 1642 du Code civil. Dans l'hypothèse où les Produits font l'objet d'un transport, l'acheteur dispose d'un délai de 3 jours ouvrés à compter de la réception des Produits pour faire lesdites réclamations et réserves par l'envoi d'un LRAR au transporteur et à OLIKROM SAS. En cas de vice apparent ou de non-conformité des Produits livrés

aux Produits commandés relevés par l'acheteur au jour de la réception à l'usine ou après transport, l'acheteur doit, le cas échéant, renvoyer à ses frais les Produits réceptionnés. Si l'analyse des Produits réalisée par OLIKROM SAS confirme le défaut apparent ou la non-conformité, les frais de retour des Produits seront, sur justificatifs, remboursés par OLIKROM SAS et les Produits seront remplacés à l'identique s'ils ne peuvent faire l'objet d'une remise en conformité. Dans le cas contraire, les Produits ne feront l'objet d'aucun remplacement ou remboursement et l'acheteur devra à nouveau prendre livraison desdits Produits à l'usine dans un délai de 7 jours à compter de la notification de la mise à disposition des Produits ou régler les frais de port nécessaires à leur renvoi. En cas de refus de l'acheteur de prendre réception desdits produits dans un délai de 7 jours ouvrés à compter de la notification par tout moyen par OLIKROM SAS de leur mise à disposition, OLIKROM SAS sera en droit de résilier la vente de plein droit.

## **4. Prix**

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des Produits vendus sont ceux figurant au jour de la commande dans le catalogue des prix et en annexe des CGV, disponibles en ligne et sur demande. Ces prix, exprimés en euros, sont, à cette date, fermes et définitifs et stipulés hors taxes, *ex works* sortie d'usine OLIKROM SAS, 2 avenue de Canteranne, 33600 Pessac (dernière version publiée de l'Incoterm à la date de la passation de commande), hors frais de livraison et de transport, frais d'emballage inclus. Les réductions de prix hors taxe qui peuvent être concédées à l'acheteur en fonction du volume de Produits achetés sont mentionnées à l'Annexe 1.

## **5. Modalités de paiement**

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le prix de vente est payable en euros par virement bancaire ou par chèque dans le délai mentionné sur la facture. Toute commande d'un montant cumulé inférieur à 50.000 euros HT fera l'objet d'un paiement à la date de mise à disposition à l'usine des Produits, et ce quelles que soient les modalités de transport. En outre, toute commande d'un montant supérieur à 50.000 euros HT fera l'objet du paiement d'un acompte à hauteur de 50% du montant global TTC de la facture à la date de l'envoi d'un bon de commande par l'acheteur, et du paiement du reliquat à la date de mise à disposition à l'usine des Produits, et ce quelles que soient les modalités de transport. En tout état de cause, les paiements ne peuvent intervenir dans un délai supérieur à 30 jours à compter d'émission de la facture. Les paiements qui sont dus à OLIKROM SAS ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit d'OLIKROM SAS. A défaut de paiement à l'échéance, des pénalités de retard exigibles de plein droit égales à trois fois le taux d'intérêt légal seront dues par l'acheteur. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. En cas de retard de paiement, l'acheteur sera également de plein droit redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, sans préjudice pour OLIKROM SAS de solliciter l'indemnisation du préjudice subi du fait de ce retard. Tout paiement qui est fait à OLIKROM SAS s'impute sur les sommes dues quelle que soit leur cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

## **6. Réserve de propriété**

Les Produits sont vendus sous réserve de propriété. OLIKROM SAS conserve dès lors la pleine propriété des Produits jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'acheteur. En cas de défaut de paiement à son échéance, OLIKROM SAS pourra donc revendiquer les Produits et résilier la vente aux torts exclusifs de l'acheteur.

## **7. Garantie**

Les Produits vendus sont couverts par la garantie légale des vices cachés au sens de l'article 1641 du Code civil. OLIKROM SAS est également tenu à une obligation de délivrance conforme des Produits aux caractéristiques prévues dans la fiche technique des Produits.

**8. Utilisation conforme des Produits**

Les Produits vendus peuvent être dangereux s'ils ne sont pas utilisés conformément aux indications spécifiées dans la fiche technique du Produit et son étiquetage. En outre, les caractéristiques techniques des Produits ne peuvent être obtenues que si l'usage des Produits est réalisé en conformité avec l'ensemble des recommandations et dispositions des fiches techniques des Produits et de leur étiquetage. En tout état de cause, tout usage contraire des Produits par rapport à leur fiche technique et à leur étiquetage ne pourra engager la responsabilité d'OLIKROM SAS.

**9. Responsabilité**

En aucun cas OLIKROM SAS ne sera responsable de tout dommage indirect, consécutif ou accessoire, y compris la perte de bénéfices ou de revenus résultant de ou liée à toute violation par OLIKROM SAS de ses obligations au titre des présentes dans le cadre de toute commande. La responsabilité d'OLIKROM SAS envers l'acheteur dans le cadre de la commande est limitée aux dommages subis par l'acheteur et est plafonnée, dans le cadre d'une commande, au montant de la commande. En tout état de cause, OLIKROM SAS ne pourra être tenue responsable de tout dommage si ce dernier résulte d'un usage non-conforme du Produit aux recommandations et dispositions prévues dans la fiche technique du Produit et de son étiquetage. L'acheteur est ainsi tenu de communiquer les consignes et recommandations d'usage des Produits à ses employés, agents, prestataires ou plus généralement à tout tiers qui utiliserait les Produits pour le compte de l'acheteur. En tout état de cause, la responsabilité d'Olikrom SAS ne saurait être engagée pour tout dommage subi par un tiers.

**10. Force Majeure**

En cas de survenance d'un cas de force majeure, OLIKROM SAS est en droit de suspendre la livraison des Produits pendant toute la durée de survenance de l'événement de force majeure sans être tenue responsable de tout dommage en résultant pour l'acheteur. L'expression force majeure comprend tout événement échappant au contrôle raisonnable d'OLIKROM SAS, prévisible ou non au moment de la confirmation de la commande, en conséquence duquel OLIKROM SAS ne peut raisonnablement être requise pour exécuter ses obligations. Ces circonstances comprennent notamment la guerre, la guerre civile, l'insurrection, les incendies, les inondations, les grèves, les épidémies, les réglementations gouvernementales, les embargos sur le fret, les défauts des fournisseurs ou des sous-traitants d'OLIKROM SAS.

**11. Exportation**

Certain Produits peuvent être soumis à des réglementations de réexportation conformément aux lois françaises ou étrangères. L'acheteur devra se conformer à ces réglementations. OLIKROM SAS ne pourra être tenue responsable d'un manquement de l'acheteur à de telles réglementations.

**12. Propriété intellectuelle**

Les informations, images et illustrations relatives aux Produits et à leur fonctionnement ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle et droits d'auteur y-afférents restent la propriété exclusive d'OLIKROM SAS et ne peuvent être utilisés, copiés, reproduits, transmis ou communiqués à des tiers sans le consentement écrit d'OLIKROM SAS. Toutefois, OLIKROM SAS consent à l'acheteur une licence d'utilisation non exclusive de la marque LuminoKrom, afin que ce dernier puisse remplir ses obligations au titre des présentes. A cet égard, l'acheteur s'engage à mentionner la marque LuminoKrom dès qu'il publiera, sur un quelconque support, du contenu en lien avec les Produits ou leurs propriétés. A ce titre, l'acheteur s'engage à respecter les règles élémentaires d'utilisation d'une marque notamment et sans que cette liste soit limitative à (i) respecter les instructions et consignes qui lui seraient communiquées par OLIKROM SAS, et (ii) à ne commettre aucun acte pouvant nuire à la réputation d'OLIKROM SAS ou à l'image de la marque LuminoKrom.

Par ailleurs, l'acheteur s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires dans les meilleurs délais afin qu'OLIKROM SAS ait le droit de publier des reproductions (photos, vidéos...) sans frais des chantiers (en cours ou achevés) au cours desquels les Produits sont ou ont été utilisés. L'acheteur s'engage à ne pas copier, analyser ou étudier, de façon directe ou par l'intermédiaire d'un tiers, les Produits en vue notamment d'en déterminer la composition chimique ou leur méthode de fabrication.

**13. Données personnelles**

OLIKROM SAS peut être amenée à traiter, en qualité de responsable de traitement, des données personnelles relatives aux salariés, employés, agents, représentants ou clients de l'acheteur, limitées principalement aux noms et coordonnées professionnelles pour la gestion de la relation commerciale (gestion de la relation contractuelle, gestion des impayés...). Lesdites données personnelles sont conservées pour le temps nécessaire à la gestion de la relation commerciale. Au terme de la relation contractuelle, les données sont archivées pendant une période de cinq (5) ans puis supprimées. L'acheteur doit informer lesdites personnes de l'existence d'un tel traitement. Les droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et à la portabilité peuvent être exercés à l'adresse suivante : OLIKROM SAS, 2, avenue de Canteranne, CS30091, 33600 Pessac. Enfin, pour toute autre réclamation, les personnes concernées disposent du droit de saisir la CNIL.

**14. Nullité d'une clause**

Si l'une quelconque des dispositions des CGV était annulée ou jugée non-écrite, cela n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions des CGV qui demeureront en vigueur.

**15. Confidentialité**

L'acheteur conservera toutes les informations reçues d'OLIKROM SAS dans la plus stricte confidentialité et ne les divulguera à aucun tiers, sans le consentement écrit préalable d'OLIKROM SAS. Cet engagement restera valable pour une période de 3 ans à compter de la date d'émission d'un devis par OLIKROM SAS et dans le cas où une commande est passée par l'acheteur à compter de la date de l'émission de la facture.

**16. Règlement des litiges et loi applicable**

Les CGV et toute commande et vente y-afférente sont régies par le droit français. Tout différend relatif à l'interprétation et à l'exécution de commande et de vente de Produits qui n'aurait pas été amiablement réglé sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Bordeaux.

**Annexe 1 : Tarifs et Réductions de prix  
(hors frais de livraison et de transport)**

Valables à compter du 01/06/2021

Produits concernés	Modalité de réduction de prix	Réduction de prix
Peintures de la gamme LuminoKrom	Réductions de prix en fonction des volumes de Produits achetés par commande	De 10 à 99 kg : 83 euros/kg HT
		De 100 à 499 kg : 81 euros/kg HT
		>500 kg : 78 euros/kg HT
Enduit à froid LuminoKrom	Pas de réduction	A partir de 5 kg, 72 euros/kg HT